	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
	2025/... Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Décision 2025/  portant approbation de la modification n°3 au marché 24EATX01 « Travaux de raccordement au réseau de la STEP de Cavaillon est-Les Taillades »

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 en date du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution (notamment les modifications de marché) et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- Vu la décision n°2025-57 en date du 6 mai 2025 relative à l'approbation de la modification n°1 du marché n°24EATX01 ;
- Vu la décision n°2025-77 en date du 29 juillet 2025 relative à l'approbation de la modification n°2 du marché n°24EATX01 ;
- Vu le marché n°24EATX01 « Travaux de raccordement au réseau de la STEP de Cavaillon est-Les Taillades ».

Considérant qu'il convient de modifier le marché de la façon suivante :

→ d'ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires (dépose de canalisation et neutralisation de regard existant)

→ de prolonger le délai d'exécution du marché et de modifier l'article 5. Le délai de la tranche ferme 1 est de 10 mois et le délai de la tranche ferme 2 est de 6 mois. Le délai d'exécution des deux tranches est porté au 19 décembre 2025.

Considérant que cette modification est dépourvue d'incidence financière, le montant du marché public reste inchangé.

Décide,

Article 1 :

La modification n°3 du marché, ci-annexée est conclue avec la société MIDI TRAVAUX (mandataire) dans les conditions décrites au présent rapport.

Il est précisé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

	République française 2025/... Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
---	--

Article 2 :

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu’à la fin du marché.

Article 3 :

Madame la directrice générale des services de la communauté d’agglomération et Monsieur le responsable du SGC d’Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution de la présente décision.

Article 4 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 8 octobre 2025

Le Président,

Gérard DAUDET





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur



LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMERATION (LMV)
315, AVENUE SAINT BALDOU
84300 CAVAILLON

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

❖ GROUPEMENT SOLIDAIRE : **MIDITRAVAUX / BRIES TP/ EIFFAGE / BELLE ENVIRONNEMENT**

Mandataire : **MIDI TRAVAUX**

Adresse : 4900 Chemin des Châteaux – Les Vignères
84 300 CAVAILLON
mail: marches@miditravaux.fr
Telephone: 04.90.71.65.52
SIRET: 340 239 219 000 17

Co-traitant n°1 : **BRIES TP**

Adresse : 377 Route d'Apt
84 220 CABRIERES D'AVIGNON
mail: briestp@briestp.com
Telephone: 04.90.76.97.99
SIRET: 342 475 811 000 10

Co-traitant n°2 : **EIFFAGE ROUTE**

Adresse : Route de l'Isle sur la Sorgue
84 301 CAVAILLON CEDEX
mail: Letitia.carmine@eiffage.com
Telephone: 04.90.76.06.62
SIRET: 398 762 211 00025

Co-traitant n°3 : **BELLE ENVIRONNEMENT**

Adresse : 7 Rue Maurice Sibille
ZAC des Portes de Provence
26 208 MONTEILIMAR CEDEX
mail: siege@belle-environnement.fr
Telephone: 04.75.01.56.00
SIRET: 788 140 028 00069

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE LA STEP DE
CAVAILLON EST – LES TAILLADES
PROGRAMME 2025 - COMMUNE DE CAVAILLON
24EATX01

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

❖ Objet du marché public :

**« TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE LA STEP DE CAVAILLON EST – LES TAILLADES
PROGRAMME 2025 - COMMUNE DE CAVAILLON – 24EATX01 »**

❖ Date de la notification du marché public :

27 janvier 2025

❖ Durée d'exécution initiale du marché public :

L'article 5 de l'acte d'engagement a été modifié par avenant n°1 en date du 7 avril 2025 :

« [...] »

Le délai de préparation proposé par le candidat est le suivant : 1 mois

Le délai d'exécution GLOBAL hors période de préparation proposé par le candidat est le suivant : 8.5 mois avec :

6 mois pour la tranche ferme 1 (TF1),

5 mois pour la tranche ferme 2 (TF2). »

❖ Montant initial du marché public :

Tranche ferme n°1 (TF1)

- Montant HT : 1 961 370,30 €
- Taux de la TVA : 20% : 392 274,06 €
- Montant TTC : 2 353 644,36 €
- Deux millions trois cent cinquante-trois mille six cent quarante-quatre euros et trente-six centimes (toutes taxes comprises).

Tranche ferme n°2 (TF2)

- Montant HT : 806 485,80 €
- Taux de la TVA : 20% : 161 297,16 €
- Montant TTC : 967 782,96 €
- Neuf cent soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-seize centimes (toutes taxes comprises).

Tranche optionnelle n°1 (TOF1)

- Montant HT : 380 780,00 €
- Taux de la TVA : 20% : 76 156,00 €
- Montant TTC : 456 936,00 €
- Quatre cent cinquante-six mille neuf cent trente-six euros (toutes taxes comprises).

❖ Rappel des ordres de services du marché (au jour de la rédaction du présent avenant) :

NOTIF	27/01/2025	Notification du marché aux entreprises
OS 1	03/02/2025	Démarrage phase de préparation
OS 2	05/03/2025	Démarrage phase d'exécution TF1
OS 3	11/04/2025	Démarrage phase d'exécution TF2
OS 4	1/08/25	Interruption phase d'exécution TF2
OS 5	1/08/25	Interruption phase d'exécution TF1
OS 6	25/08/25	Reprise phase d'exécution TF1

% de l'O.P.M., - Toutes sujétions d'exécution. Pour tout type de regard				
---	--	--	--	--

Article 2 : Prolongation du délai d'exécution

Le présent avenant modifie l'article 5 de l'acte d'engagement (qui avait été modifié par avenant n°1 en date du 7 avril 2025)

L'article 5 de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

« [...] »

Le délai de préparation proposé par le candidat est le suivant : 1 mois

Le délai d'exécution GLOBAL hors période de préparation proposé par le candidat est le suivant : **10 mois avec :**

10 mois pour la tranche ferme 1 (TF1),

6 mois pour la tranche ferme 2 (TF2). »

Cela amène le délai global d'exécution des deux tranches au 19 décembre 2025.

❖ . Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :



NON



OUI

Du fait l'ajout d'un prix nouveau, le présent avenant n'a aucun impact financier sur le marché.

Réalisé le 7/10/2025

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

A. Cavaillon
Le, 08-10-2025

Signature du titulaire



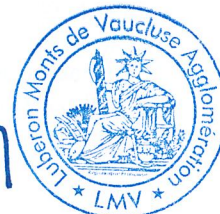
MIDI TRAVAUX
4900 Chemin des Châteaux
LES VIGNERES - 84300 CAVAILLON
Tél. 04 90 71 64 52 - Fax 04 90 76 13 06

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A. Cavaillon
le 08.10.2025

Représentant du pouvoir adjudicateur

G. DAUDET



D - Objet de l'avenant.

❖ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet :

1. L'ajout de nouvelles prestations :

Il a été décidé d'ajouter de nouvelles lignes au bordereau de prix unitaires :

- Dépose de canalisation en amiante
- Démolition et neutralisation de regard existant

Cette demande est indépendante de la volonté de l'entreprise, résultant d'une découverte d'un ancien réseau amianté sur le chemin d'accès à la Station d'épuration, inconnu de l'ensemble des intervenants (MOA, MOE et exploitants) empêchant la pose du nouveau réseau.

Cette prestation est nécessaire à la bonne réalisation des travaux.

2. Prolongation du délai d'exécution

Il a été décidé de prolonger le délai d'exécution du marché, compte tenu des différentes contraintes liées au chantier (Travaux sur RD2 limités par la préfecture en mai 2025 et juillet 2025, réalisation des branchements en deux temps sur la RD2, effondrement dû à la nature du sol et aux canalisations fuyantes à proximité de la zone de travaux).

Article 1 : Ajout de prix au bordereau de prix unitaire

Le présent avenant ajoute 3 nouveaux prix au bordereau de prix unitaires :

Désignation des prestations	Unité	TVA	Prix unitaire € HT	Prix unitaire € TTC
PN6 MODE OPERATOIRE AMIANTE				
Ce prix rémunère la fourniture d'un mode opératoire de dépose d'amiante avant démarrage des travaux et comprend : La réalisation d'un mode opératoire de matériaux en présence d'amiante suivant la réglementation en vigueur, La fourniture du rapport sur support informatique.	forfait	20%	2000,00 €	2400,00 €
PN7 DEPOSE DE CANALISATION AMIANTE				
Ce prix rémunère la dépose de canalisation existante amiantée selon le mode opératoire présenté, de tout diamètre en tranchée ouverte et comprend : - La protection éventuelle des riverains et des réseaux, - Les terrassements complémentaires en terrain de toute nature, y compris le rocher compact, et l'évacuation en décharge agréée (frais inclus), - La découpe et le fractionnement de la canalisation existante et des pièces spéciales - Son enlèvement et son évacuation y compris les frais de décharge, - Le remblaiement de la fouille en GNT 0/31.5 par couches de 20 cm maximum, de façon à obtenir une densité sèche au moins égale à 95% de l'O.P.M, - Toutes sujétions d'exécution.	ML	20%	125,00	150,00 €
PN8 DEMOLITION DE REGARDS EXISTANTS				
Ce prix rémunère à l'unité et comprend : La démolition de tout ou partie de l'ouvrage existant, y compris les fondations, par tous les moyens adéquats, - La protection éventuelle des riverains et des réseaux, - L'évacuation des matériaux non réutilisables ; leur chargement, transport et déchargement, y compris les frais de décharge, - Le remblaiement de la fouille en GNT 0/31.5 par couches de 20 cm maximum, de façon à obtenir une densité sèche au moins égale à 95	Unité	20%	250,00 €	300,00 €

« TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU DE LA STEP DE

CAVAILLON EST - LES TAILLADDES

PROGRAMME 2025 - COMMUNE DE CAVAILLON

24EATX01

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

08-10-2025
11 H 32

MIDI TRAVAUX
4900 Chemin des Châteaux
LES VIGNERES - 84300 CAVAILLON
Tél. 04 90 71 64 52 - Fax 04 90 76 13 06

